



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

INFO FLASH CLAIR SIMPLE ESSENTIEL



SORTIES A LA JOURNÉE



Les élus ont voté pour une sortie à la journée à **Disneyland Paris** et à **Europa Park** le samedi 07 décembre. Une communication du CSE vous sera prochainement envoyée par email avec les indications pour vous inscrire.

PLATEFORME EXPLOR'METIERS

La plateforme Test' mon métier devient Explor' Métiers et a pour objectif de faciliter les immersions intra et inter-établissements. Il s'agit d'une plateforme permettant à tout agent « explorateur » de se mettre en contact avec un « éclaireur » pour réaliser une immersion selon 3 modalités:

- En visio d'une durée maximale d'une heure,
- Autour d'un café d'une durée maximale d'une heure (sans déplacement physique du collaborateur),
- En présentiel d'une durée de 1 à 5 jours (Un besoin exprimé dans Sirhus et validé par votre manager est un incontournable).

Pour une immersion en présentiel, votre manager doit valider le besoin émis sous Sirhus en amont.

La plateforme Explor' Métiers ouvrira le 2 septembre 2024.

Pour une immersion en présentiel, votre manager doit valider le besoin émis sous Sirhus en amont.

La plateforme Explor' Métiers ouvrira le 2 septembre 2024

LES SUJETS DU JOUR

SORTIES A LA JOURNÉE	p.1
PLATEFORME EXPLOR'MÉTIERS	p.1
VAGUE 2 : DÉTOURNEMENT DE FINALITÉ	p.2
TEST "INSCRIPTION DE BOUT EN BOUT"	p.2
ESTIME FORMATION	p.3
ACCOMPAGNEMENT RÉNOVÉ ARSA SUR STRASBOURG	p.3
AMÉNAGEMENT AGENCE DE VERDUN	p.4
RÉSULTATS DU BIPE	p.4
DÉPLOIEMENT SI PLATEFORME	p.5

VAGUE 2 : DÉTOURNEMENT DE FINALITÉ



La Direction a informé les élus du CSE que de nouvelles listes ont été transmises par la Direction Générale à la Direction Régionale. Il s'agit toujours de la même démarche d'entretiens avec les agents pour apprécier le caractère légitime ou non de la consultation de dossiers. Ces entretiens sont toujours à visée pédagogique.

Ces nouvelles listes intègrent des informations supplémentaires sur les dates de consultation des dossiers, leur volumétrie et l'affectation des agents.

Cette nouvelle vague intègre 2 autres cas de détournement de finalité (agents faisant l'objet d'une rupture conventionnelle ou d'un licenciement, consultation de dossiers entre 20h00 et 6h00 du matin. Pour rappel dans la vague 1 les deux cas de détournement étaient pour la consultation des dossiers d'hommes politiques et agents de Pôle-Emploi anciens demandeurs d'emploi.

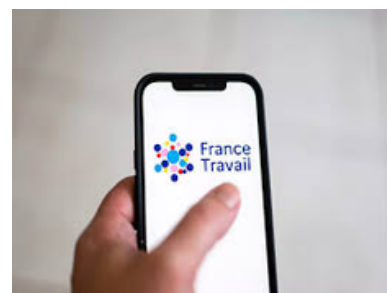
Dans la liste des consultations transmises : il y a des consultations obligatoires et des consultations facultatives.

Vague 1 : 978

Vague 2 : 1208 avec 327 consultations obligatoires

Un guide d'entretien a été créé et il sera transmis aux managers.

TEST "INSCRIPTION DE BOUT EN BOUT"



Ce test se déroulera à l'agence de Strasbourg Pont Matthis du 20 septembre au 11 octobre 2024. L'objectif est d'évaluer :

- la charge de travail induite par la réception des DE en modalité physique par le conseiller référent
- l'impact sur la planification (gestion de la charge portefeuille par la planification)
- le taux d'orientation réussie via le questionnaire d'orientation
- la facilité de remplissage du questionnaire pour les DE

Cette organisation est proposée pour « simuler » les étapes de l'inscription telle qu'elle sera à compter du 1er janvier 2025 :

- Fermeture des rendez-vous ESI et ESIJ afin que les demandeurs d'emploi ne puissent pas prendre rdv en ligne
- Convocation de ces demandeurs d'emploi dans la semaine qui suit leur inscription à un atelier de type « droits et engagements » obligatoire en modalité physique (12 demandeurs d'emploi par atelier, 3 à 4 ateliers par semaine en estimation)
- Pendant cet atelier, en plus du contenu habituel : les demandeurs d'emploi rempliront un questionnaire d'orientation pour connaître la Modalité de Suivi et d'Accompagnement proposée par l'arbre de décision puis :
- Convocation (dans les 8 jours) en entretien d'orientation si l'arbre de décision ne restitue pas un résultat
- Convocation directe en 1er entretien d'accompagnement
- Réalisation du 1er entretien d'accompagnement, avec le conseiller référent, dans les 30 jours après l'orientation

Les équipes de la Direction Générale et de la Direction Régionales seront présentes pendant ce test en agence

ESTIME FORMATION

Le but de l'outil est de lever les freins à se former pour les DE et apporter une information fiable et claire aux candidats à la formation sur les revenus qu'ils percevront durant celle-ci.

Cet outil est accessible à tous (DE inscrits ou non) depuis francetravail.fr, l'espace personnel des candidats, l'emploi store ainsi que sur les différents moteurs de recherche.



Pour les conseillers des opérateurs du Conseil en Evolution Professionnelle, ce simulateur permet de mieux accompagner les publics :

- En luttant contre le non-recours aux droits en présentant l'ensemble des possibilités d'indemnisation.
- En donnant de la visibilité financière et en rassurant sur l'avenir.
- En rendant les demandeurs d'emploi autonomes dans l'utilisation de nos outils.
- En accompagnant des projets de formation et des mises en relation.

Ce simulateur permet aux usagers de se projeter financièrement sur l'ensemble des aides et allocations potentielles (les aides au logement, allocations familiales, la prime d'activité et encore d'autres dispositifs), et sur la rémunération pendant la formation et après la formation. Il n'a aucun caractère contractuel pour France Travail. C'est un outil d'aide à la décision essentiel qui permet à l'utilisateur de s'engager en formation plus sereinement.

Calendrier : déploiement progressif en 2024-2025 dans les régions avec intégration des spécificités régionales. En Grand Est, celle-ci aura lieu au plus tôt le 23/09/2024.



ACCOMPAGNEMENT RENOVE ARSA STRASBOURG

A partir du 1er octobre, et selon un calendrier échelonné, les 7 agences du bassin de Strasbourg intègrent le pilote de l'accompagnement rénové des allocataires du RSA.

- 4 400 ARSA sont actuellement sans référent CEA, dont 570 déjà inscrits à France Travail.
- 1 100 d'entre eux vont bénéficier de cet accompagnement rénové.
- 1 portefeuille par agence est prévu sur le bassin (cible 50 à 70 DE) pour une durée d'accompagnement de 6 mois, renouvelable 3 mois.
- La CEA finance 7 postes de conseillers. La convention est signée jusqu'à la fin de l'année 2025. Chacun des postes sera occupé par un conseiller confirmé et volontaire.

N'hésitez pas à nous contacter. Pour la CFDT, vous êtes notre priorité !
L'équipe CFDT Pôle emploi Grand Est
syndicat.cfdt.grandest@francetravail.fr



Suivez-nous également sur Facebook et Instagram !

AMÉNAGEMENT AGENCE DE VERDUN



Le territoire du nord de la Meuse a été retenu dans le cadre de la seconde vague expérimentale de l'accompagnement rénové RSA.

La Direction a informé les élus CSE que les collaborateurs du Conseil Départemental de la Meuse seront hébergés au sein de l'agence de Verdun. Il s'agira de :

- 1 Coordinateur du projet
- 3 Travailleurs sociaux en charge des parcours sociaux
- 1 Personnel administratif

L'objectif est de favoriser la synergie opérationnelle entre les agents de France Travail qui accompagneront les Allocataires du RSA et les collaborateurs du Conseil Départemental.

3 bureaux clos seront créés derrière la zone d'accueil et 2 autres bureaux seront réservés dans l'agence.

Les travaux débuteront en octobre et dureront 3 semaines.

La **CFDT** s'étonne que le coût de ces aménagements au bénéfice du Conseil Départemental soit pris en charge par France Travail dans une période de disette budgétaire. Les élus **CFDT** ont également noté que ces nouveaux bureaux seront clos par une porte. Le budget immobilier de France Travail finance donc ce type d'aménagement que nous revendiquons depuis de nombreuses années pour l'ensemble de nos sites. Nous ne manquerons pas de le rappeler à la Direction.

RÉSULTATS DU BIPE

La 8ème édition du Baromètre interne s'est déroulée du 18 mars au 9 avril 2024, voilà quelques chiffres : le taux de participation Grand Est, 74 %, est en baisse de 2 points par rapport au Baromètre d'octobre 2023 et en baisse de 4 points par rapport à celui de mars 2023. Il est de 5 points au-dessus du taux de participation national qui s'élève à 69%.

L'Indice de Qualité de Vie au Travail (IQVT) et l'Indice De Confiance (IDC) sont plutôt stables par rapport à octobre 2023. Les cibles ne sont toutefois pas atteintes. IQVT : 68,34% (cible à 70,50%) et IDC : 72,32% (cible à 75,5%)

L'item sécurité perd plus de 2 points en Grand Est depuis octobre 2023, et se situe en dessous du National (-3). 11 agences ont un taux inférieur à 50 % sur cet item.

L'item satisfaction sur les réunions de service progresse d'un point mais 15 agences ont un taux inférieur à 40 % de satisfaction.

L'item « motivation » est stable et le « climat de confiance » perd 2 points.

Sur la question : "les orientations de France Travail sont-elles claires pour vous ?"

42% des agents répondent « OUI » à l'échelle de France Travail Grand Est, (51% au niveau national) mais 49% répondent « NON ». 76% des encadrants répondent « OUI » contre SEULEMENT 38% des non encadrants qui répondent « OUI ».

La démarche "Performance Par la Confiance" continue de décrocher, avec 48 %, soit - 4 points par rapport à octobre 2023, et - 7 points par rapport à mars 2023 (55 %).

Par rapport au résultat du BIPE, la Direction va mettre en place des webinaires et ateliers sur le sujet du sentiment de sécurité. Ceux-ci vont être proposés aux ELD et à minima aux ELD des agences et aux structures en "décrochage".

Un ensemble d'actions visant à améliorer le contenu des réunions collectives est également en cours.

Les élus de la **CFDT** constatent que différents travaux visant à améliorer des résultats négatifs du baromètre sont engagés. Néanmoins, l'influence de décisions et de projets actés par nos Directions générales et régionales n'est toujours pas questionnée.

DÉPLOIEMENT SI PLATEFORME

C'est quoi ? C'est un programme transverse de France Travail.

Pour quoi faire ? Pour mieux coordonner les actions des différents acteurs de l'emploi (France Travail, Missions locales et Cap Emploi)

Objectif : mettre en place une interopérabilité des outils informatiques

Coordination : une gouvernance pour arbitrer les programmes a été mise en place

Des risques cyber ont été identifiés et sont centralisés pour les minimiser.

Des échanges ont eu lieu avec les Conseils Départementaux pour faire remonter ce qu'ils veulent voir intégrer dans leurs outils informatiques. Un support pour les accompagner dans l'usage de leurs outils a été créé.



Des questions ?



***N'hésitez pas à nous contacter.
Pour la CFDT, vous êtes notre priorité !
L'équipe CFDT FRANCE TRAVAIL Grand Est
syndicat.cfdt.grandest@pole-emploi.fr***